



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Pôle Pédagogique

Inspection
Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par
Jean-Marie J'ESPERE, IA-
IPR

Téléphone
03 88 23 34 42/38 59/35 25

Mél.
Jean-marie.jespere@
ac-strasbourg.fr

Référence :
Insp2019-20/JMJ/cour/circul
acad Internat de la réussite
2020

Adresse :
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9



Strasbourg, le 29 JAN. 2020

La Rectrice

à

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement publics et privés sous contrat
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

s/c de Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services départementaux de l'Education nationale du Bas-Rhin
Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services départementaux de l'Education nationale du Haut-Rhin

Objet : Parcours scolaire en Internat de la Réussite

Réf : Circulaire n°2010-099 du 8 juillet 2010 (BO n° 29 du 22 juillet 2010)
: Circulaire n°2016-076 du 18 mai 2016 (BO n° 20 du 19 mai 2016)
: Projet d'Académie 2017-2020

Le dispositif des internats d'excellence puis de la réussite pour tous mis en place depuis 2010 dans notre académie évolue et a vocation à s'élargir à l'ensemble des internats par la mise en place généralisée de projets pédagogiques et éducatifs. Il peut concerner aussi bien les élèves issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville et des réseaux de l'éducation prioritaire, que les élèves qui ne peuvent pas disposer, parfois temporairement de conditions optimales de réussite scolaire à leur domicile.

Pour l'année scolaire 2020-2021, les sites d'« Internat de la réussite » de Guebwiller et des Lycées Agricoles d'Erstein et d'Obernai, qui disposent historiquement d'un projet plus abouti, continueront encore de proposer des places via une procédure expérimentale spécifique.

1. L'Internat de la réussite de Guebwiller :

Le site de Guebwiller propose, grâce à la mise en réseau de quatre établissements du second degré, une large palette de formations. Le projet pédagogique et éducatif, met un accent tout particulier sur l'ouverture culturelle et le suivi des élèves. L'ensemble des activités qui y sont développées est présenté sur le site de l'internat de la réussite (<http://www.internatguebwil.site.ac-strasbourg.fr>)

Peut faire acte de candidature pour une entrée à l'Internat de la Réussite de Guebwiller pour la rentrée 2020 :

- Tout élève ou étudiant motivé, qui ne dispose pas dans son environnement quotidien d'un contexte favorable pour étudier. Cela doit lui permettre de développer ses potentialités grâce à des conditions de travail optimales.
- Sont concernés, les élèves entrant au collège, au lycée et les étudiants. Issus de milieux défavorisés, résidant dans des quartiers relevant de la politique de la ville ou scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire, ils peuvent également relever de situations particulières qui peuvent justifier une demande d'admission à l'internat.

L'admission à l'Internat de la Réussite de Guebwiller fait l'objet d'une procédure spécifique. Les demandes seront examinées par une commission d'admission qui aura préalablement reçu les parents et les élèves. Les élèves admis bénéficieront d'un bonus et seront alors prioritaires pour rejoindre un des établissements du réseau de Guebwiller.

Le recrutement se fera sur la base de trois critères principaux :

- L'adhésion au projet éducatif de l'internat
- La capacité de l'élève à s'adapter à la vie en collectivité (les problèmes de comportement graves peuvent être rédhibitoires)
- La plus-value que peut apporter l'internat de réussite au parcours scolaire de l'élève

Modalités pratiques :

Nous vous invitons à ne proposer ce dispositif qu'aux élèves répondant à l'ensemble des critères évoqués. Le volontariat des enfants et des parents est un facteur incontournable de réussite et il convient de prendre en compte également les possibilités d'accès à l'internat (arrivée le lundi matin, départ le vendredi soir).

Les dossiers de demande d'admission à l'Internat de Guebwiller, en deux exemplaires, accompagnés des bulletins de l'année scolaire en cours sont à envoyer dès que possible et au plus tard pour le **3 avril 2020** délai de rigueur à :

Monsieur le Proviseur
Internat de la Réussite de Guebwiller
5 rue des Chanoines
BP 190
68504 GUEBWILLER Cedex
Ou à

ce.0680016Y@ac-strasbourg.fr avec copie à anne.bressowan@ac-strasbourg.fr

(Copie pour les élèves actuellement scolarisés dans le Bas-Rhin à la direction académique du Bas-Rhin – Divil 2 et pour ceux scolarisés dans le Haut-Rhin à la direction académique du Haut-Rhin - Division de l'élève et des actions pédagogiques : bureau.eleve68@ac-strasbourg.fr)

Les élèves et leurs parents seront reçus pour un entretien début mai.

2. Les frais d'hébergement :

Les frais d'hébergement des élèves relevant de l'Education Nationale qui seront admis en internat par la commission de recrutement en 2020 seront à la charge des familles (les frais liés aux différentes actions mises en place dans le cadre des projets pédagogiques et éducatifs sont quant à eux financés en partie par le rectorat via une **allocation forfaitaire**). Un prélèvement sur les bourses pourra être effectué directement par l'établissement.

Les familles pour lesquelles les frais d'internat et de restauration peuvent représenter une difficulté, pourront utilement se mettre en relation, avant de faire acte de candidature, avec l'assistante sociale scolaire de l'établissement ou du secteur.

Pour tout renseignement portant sur le dispositif de l'internat de la Réussite, vous n'hésitez pas à solliciter Monsieur Jean-Marie JESPERE IA-IPR EVS, ainsi que sur le Bas-Rhin la division des élèves DIVEL ce.vie-scolaire67@ac-strasbourg.fr et la division de l'élève et des actions pédagogiques du Haut-Rhin, bureau.eleve68@ac-strasbourg.fr

Sophie BÉJEAN
Rectrice de l'académie de Strasbourg

